

ÉDITO

"... EN CE QUI
CONCERNE LA
DÉVIATION,
LA DUP :
C'EST GAGNÉ ! "



PAR JOËL LEVI-VALENSI
Maire de Saint-Cannat

Chères Saint-Cannadènes, chers Saint-Cannadens,

Depuis le 11 janvier, vous avez été nombreux à me féliciter en tant que nouveau Maire de Saint-Cannat. Je tiens donc à vous remercier toutes et tous pour vos messages d'encouragements ainsi que pour toutes les marques de confiance que vous m'avez témoignées.

Gérer en responsabilité notre commune implique un engagement sans faille avec un quotidien chargé et rythmé par de nombreuses réunions de travail. Les urgences et les imprévus font qu'aucune journée ne se ressemble. Cette mission est avant tout passionnante, et servir notre collectivité tout en étant proche des habitants me satisfait pleinement. Sachez que vous pourrez toujours compter sur ma grande disponibilité et sur ma proximité.

Durant les 100 premiers jours de mon mandat, je me suis particulièrement concentré sur deux sujets importants pour l'avenir de notre village.

■ **Le contournement routier du centre-ville attendu depuis de longues années**

Les compensations liées aux impacts environnementaux sont aujourd'hui arrêtées. Les services de l'Etat, du Département et de notre commune ont en effet travaillé ensemble pour trouver des solutions. **En ce qui concerne la déviation, la DUP* c'est gagné !** Sous maîtrise d'ouvrage départementale, ce projet présente des enjeux majeurs en termes de sécurité et de santé publique.

Nous allons donc continuer à travailler pour le faire avancer et le faire aboutir dans les prochaines années.

■ **L'élaboration du budget 2025, une équation financière complexe**

Dans un contexte de diminution des recettes de fonctionnement et d'augmentation mécanique de certaines dépenses, atteindre l'équilibre financier apparaît chaque année de plus en plus compliqué. Le glissement vieillesse technicité, l'augmentation des charges patronales décidée par l'Etat, l'inflation qui reste élevée..., tous ces éléments pèsent sur les dépenses de personnel et sur les charges de gestion courante, ce qui motive notre politique de réduction des dépenses et de chasse aux gaspillages.

Concernant les investissements, ils resteront cette année importants. Il s'agit en premier lieu de terminer les programmes que nous avons lancés : restructuration de la piscine municipale, création d'une salle de spectacle à l'espace Yves Montand, étude programmatique de l'ancienne cave coopérative, acquisition de nouvelles caméras de vidéo-surveillance, travaux de voirie ... Ces investissements, fortement subventionnés par nos partenaires institutionnels,

nous permettront de moderniser, de réhabiliter et de dynamiser nos équipements, **sans aucune augmentation d'impôts** pour préserver les familles.

Je tiens à remercier les élus et les services avec lesquels nous avons construit ce budget. Celui-ci a été adopté lors du Conseil municipal du 9 avril pour un montant de 6 582 884,97 € pour la section de fonctionnement et de 4 174 810, 93 € pour la section d'investissement.

Comme je l'avais annoncé, nous avons également voté à l'unanimité la création de 6 Comités consultatifs. Dans un contexte de crise institutionnelle, je reste convaincu que la concertation citoyenne et la co-construction demeurent le meilleur moyen de mener des politiques publiques en adéquation avec la volonté des administrés.

Élus, entreprises, représentants associatifs et usagers sont ainsi invités à participer aux réflexions et aux décisions sur des sujets qui les concernent en priorité.

Enfin, comme je m'y étais engagé, les effectifs de la Police municipale seront bientôt renforcés. Un nouvel agent prendra ses fonctions avant le début du mois de juillet. La sécurité est une priorité.

A l'heure où nous entrons dans les beaux jours et que les vacances approchent, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, un très bel été.

*DUP : Déclaration d'Utilité Publique prorogée par décret N° 2025-170 du 21 février 2025.

Votre Maire,
Joël Levi-Valensi